

Compte rendu Conseil de quartier Arsenal - mercredi 18 septembre 2019

- Michèle Priéto, Présidente du Conseil Arsenal,
- les membres du Conseil de Quartier Arsenal,
- Henri Beaulieu, Directeur du CFA,
- Richard Gauthier, Directeur de la STAR,
- Sylvie Fontaine, Responsable Marketing en charge de la communication STAR,
- Christelle Vergnaud, Pôle Ingénierie Technique et Transition écologique, Roannais Agglomération,
- Havva Emek animatrice énergie, service Développement Durable, Roannais Agglomération,
- Monique Guillermin, 1ère Adjointe au Maire, et Vice-Présidente du Conseil de Quartier Arsenal,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Frédéric Fournier, Responsable du service Voirie, Signalisation, Eclairage, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Michèle Priéto accueille l'assemblée, puis déroule l'ordre du jour.

Les nouvelles consignes de tri

Christelle Vergnaud et Haava Emek présentent les nouvelles consignes de tri des déchets, diaporama ci-joint.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015, contient plusieurs dispositions autour du tri, dont une qui impose l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages en plastique d'ici 2022.

Roannais Agglomération a décidé d'appliquer cette directive dès janvier 2020. Le taux de valorisation des déchets ménagers de 40% en 2017 devrait ainsi atteindre 55% en 2020, et 65% en 2022.

Dès janvier 2020, tous les emballages seront admis dans la collecte sélective aux points d'apport volontaire sur les 40 communes de Roannais Agglomération, c'est-à-dire les films et sacs plastiques, barquettes, pot de yaourts, petits emballages en aluminium et acier... Cette nouvelle méthode de tri vise à améliorer l'efficacité de la collecte de plastiques. Ainsi allégées, nos poubelles ne conserveraient que 30% de leur poids actuel et 3000 tonnes de déchets pourraient ainsi être recyclées.

Une large communication entourera cette démarche, à destination de tous les publics, via la diffusion de documents pédagogiques, les réseaux sociaux, la création d'un film, les panneaux LED et Decaux... Des mémos-tris seront adressés à tous les usagers.

Il importe aussi à chacun de nous d'avoir les bons gestes pour réduire nos déchets, et d'adopter au quotidien les méthodes anti-gaspi, notamment dans le domaine alimentaire ; il faut savoir que 25kg de nourriture par habitant et par an sont jetés chaque année.

Roannais Agglomération, va également consentir un effort tout particulier pour une meilleure image des points de tri. Il s'agit de lutter contre la saleté, les dépôts sauvages..., et en ce sens, de trouver des solutions pour encourager les habitants à les utiliser davantage et mieux. Stratégique, la fréquence de ramassage des conteneurs sera revue : effectivement, trop faible, elle engendre des débordements et démotive les bons trieurs. Trop élevée, elle devient coûteuse (des camions se déplaçant pour collecter des conteneurs à moitié vides). En ce sens, Roannais Agglomération réfléchit également aux solutions technologiques développées par les fabricants de points d'apport volontaire. Grâce à un suivi informatisé identifiant chaque colonne (puce, GPS, code barre) à des capteurs de taux de remplissage, il est désormais possible de procéder à la collecte du conteneur exactement au bon moment, d'établir la fréquence de vidage de chaque conteneur, les rendements de la collecte, et de déceler des anomalies éventuelles...

Roannais Agglomération travaillera également sur une image des containers plus ludique, plus « déco », pour apporter une âme et une identité aux points d'apport volontaire, dans l'objectif que les habitants se les approprient et les respectent davantage.

Questions :

- Dans quelle colonne de tri doit -on déposer le papier kraft? dans la colonne dédiée aux papiers.
- Qui va décider des graffs sur les containers ? Différentes pistes sont possibles : associer les enfants via des dessins, travailler avec les étudiants du campus roannais, l'idée étant que chaque habitant de toute génération se sente concerné.
- Comment demander le déplacement d'un container gênant ? pour toutes questions ou démarches, il convient d'appeler le **numéro vert 0800 17 34 50**, disponible non stop du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.

Des informations de la STAR

Richard Gauthier informe sur l'application MyBus mise en place récemment par la STAR, détaillée en ligne sur le site de la STAR. Cette application qui se télécharge gratuitement sur un smartphone ou tablette (via Google Play et l'App Store) permet de remplacer les titres de transport papier par des titres dématérialisés valables sur l'ensemble des lignes du réseau STAR ; à noter que ces titres sont sans surcoût et fonctionnent avec les prix habituels du réseau. Ce nouveau dispositif facilitera la vie des usagers et aussi des conducteurs, par un gain de temps tant dans l'achat des titres que la gestion des retards sur les lignes, imputables, entre autre, aux ventes de tickets dans le bus. Cette application transférable sur le portable des jeunes leur permettra également de se munir de titres sans avoir recours à une carte bancaire.

M. Gauthier rajoute que cette application verra prochainement des évolutions.

M. Beaulieu, Directeur du CFA, souligne la forte fréquentation des bus, en fin de journée, par les étudiants du CFA ; elle génère, de fait, des retards, et il se réjouit de la nouvelle application MyBus qui devrait sans aucun doute apporter une amélioration. Le CFA sensibilisera les étudiants en ce sens.

Questions :

- Un chauffeur de bus sur le réseau du quartier Arsenal exige, a priori de façon maladroite, que la validation des titres soit faite devant lui, au premier pupitre. M. Gauthier répond que la validation est possible sur chaque pupitre du bus. Il convient de faire une réclamation à la Direction de la STAR. Elle aura une démarche pédagogique auprès de son employé en faveur d'une rectification d'attitude.
- Quid de l'arrêt de bus « Les Sables ». Un abri bus avait été demandé depuis longtemps côté Valmy. M. Gauthier répond que cette demande relève de Roannais Agglomération, décisionnaire de la mise en place de ces équipements. A noter tout de même qu'il s'agit d'un véritable investissement, dont la pertinence devra être étudiée selon la fréquentation de cet arrêt. Le Conseil souligne et insiste sur le réel besoin, de personnes invalides qui utilisent cette station.
- Le commerce café tabac des Sables n'est plus dépositaire de la STAR et n'assume donc plus, pour le moment, la vente de tickets.
- Le Point city, point principal d'informations et de vente de la STAR, 50 rue Jean Jaurès à Roanne, est un site très fréquenté puisqu'il reçoit entre 5 à 7000 visites par mois.

Les animations

Le Conseil de Quartier a été partenaire de la Fête de la musique portée par l'Amicale Laïque vendredi 21 juin. Michèle Priéto fait retour d'une belle soirée, même si elle a été interrompue par la pluie.

La Présidente du Conseil remettra prochainement, comme convenu, un chèque de 200 € à l'école de l'Arsenal, bénéfices de la buvette.

La Fête de Noël est prévue samedi 7 décembre de 14h à 18h à l'espace Jacques Brel. « Didi le clown », la calèche du Père Noël de 14h à 17h, sur le même parcours que l'an dernier, avec distribution de friandises, sont au programme.

Le budget total de 1150 € est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

La voirie du quartier

Frédéric Fournier fait un point sur l'ensemble des demandes du Conseil. Elles figurent dans le document ci-joint.

- Carrefour Joffre et carrefour du Polygone : de prochaines modifications des radars de détection de feux devraient apporter une amélioration du flux de circulation perturbé sur ces sites, depuis quelques temps.
- Une signalétique de la voie verte sera prochainement installée.
- La mise en place du nouveau cheminement poids lourds supprimera certes le transit sur le quartier, et de fait leurs nuisances, mais il n'interdira pas toutefois leur passage lié aux différentes activités dans le quartier (chantiers, etc..).
- Un riverain au 3 rue du Vieil Armand signale les nuisances générées par le chantier GRDF (ouverture de tranchées), et surtout l'absence de communication de ces travaux. La Ville de Roanne prendra contact avec GRDF pour rectifier cette situation.
- Problématique de stationnement secteur Gauguin, depuis le Bd de Reims jusqu'au Bd de Verdun. Des automobilistes ne respectent pas l'interdiction de stationner, et cette incivilité vient au détriment du passage des riverains et même des services de secours.
- Avenue de Vauquois : Serge Chabroux, riverain, alerte sur la dégradation de la chaussée, les nuisances sonores importantes liées au flux de poids lourds, la vitesse « extrême » des automobilistes... La Police Municipale programmera des contrôles.

L'aménagement d'un espace sportif et ludique

Les aménagements d'équipement de fitness, street workout, et pour enfants sont installés, et seront inaugurés vendredi prochain à 17h en présence de M. le Maire. Le Conseil rappelle combien ces structures sont appréciées des habitants. En témoigne leur fréquentation quotidienne.

Les questions diverses

- M. Beaulieu exprime son souhait de renouveler, comme l'an dernier, l'opération propreté conduite avec la Ville et les conseillers. L'assemblée est tout à fait favorable à cette démarche citoyenne. Il importe au CFA de faire part des dates retenues pour cette action. M. Beaulieu indique les actions de propreté déjà en place au sein du CFA pour lutter contre l'incivisme dans le petit bois et aux abords du site, à savoir le recrutement d'une personne en soutien d'un agent de surveillance déjà affecté sur cette mission. Il rappelle encore la continuelle sensibilisation effectuée auprès des jeunes dans ce domaine.
- Une conseillère demande si les contacts des référents du dispositif « participation citoyenne » peuvent être communiqués. Un point sera fait avec la police Nationale.

Monique Guillermin clôture la séance à 20h30.

Prochain conseil de quartier Arsenal
Mercredi 8 Janvier 2020 à 18h au CFA, 155 route de Briennon